

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 22 janvier 2020 à 20h30

Secrétaire de séance : Thida AO

Présents (7) : Thida AO, Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET

Absents excusés (1) : Sébastien SAULE

Absents (1) : Roselyne FONSECA

Pouvoirs (0) : //

Quorum (5) : atteint

1. Modification de l'ordre du jour

Le conseil municipal valide la proposition d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour

- PATRIMOINE – échange de foncier pour régularisation aux Curiés
- Adressage – validation de la liste des numéros de rues.

2. Approbation du PV de la précédente séance du conseil

Date du conseil municipal	Votants	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 18 décembre 2019	7	7	0	0	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le procès-verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du procès-verbal avec le déroulement de la séance.

3. DÉLIBÉRATIONS

DCM 1 - ASSAINISSEMENT – recours gracieux M MAZZINI :

Il s'agit de régulariser la facture d'eau de M Adrien MAZZINI suite à une erreur de relevé de compteur du SIAEP du Thiers. Il lui a été facturé 628 m³ alors que sa consommation exacte était de 33 m³. Il est donc proposé d'ajuster sa facture à sa consommation réelle et lui rembourser le montant correspondant soit 595 m³ à 0,965 €/m³ soit 574,17 €.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 2 - ASSAINISSEMENT – recours gracieux Mme BRON :

Suite à une fuite d'eau, Mme BRON Evelyne a consommé 749 m³ d'eau en 2019, alors que sa consommation moyenne est de 71 m³/an. Il est proposé de prendre en charge la moitié du surplus, soit 339 m³, 410 m³ restant à la charge de Mme BRON Evelyne. Le montant de 327,13 € sera déduit de ses prochaines factures.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 3 - JURIDIQUE – Défense procédure arrêté anti pesticides

Il s'agit de retenir le cabinet HUGLO LEPAGE pour assurer la défense de la commune dans le cadre de la procédure engagée par la Préfecture contre l'arrêté municipal anti pesticides.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 4 - URBANISME – Périmètre délimité des abords des monuments historiques

Il s'agit de valider les périmètres délimités des abords des 3 monuments historiques Chapelle des 10000 martyres, Tournerie de Saint Môme et Moulin des Teppaz sur le territoire de la commune, tel que proposé par la CCCC.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 5 - PATRIMOINE – Bail emphytéotique les Champs du Pain

Il s'agit de valider l'avenant au bail existant pour allonger la durée totale de 25 ans (échéance 31 août 2067), modifier le nom de la structure SCOP, ajuster l'état des lieux du mobilier. Frais pris en charge à 50% par la commune.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 6 - DCM6 - PATRIMOINE – Bail emphytéotique Bâtiment Notre Dame

Il s'agit de valider l'annulation du bail actuel et la création d'un bail au bénéfice de la commune prévoyant la mise à disposition du 1^{er} et 2^{ème} étage, de la cour haute, du chemin d'accès, du chalet et de la parcelle surplombant la cour haute, pour une durée de 18 ans, loyer 1 €/an, frais d'acte à partager entre la commune et la CCCC.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 7 - RESEAU DE CHALEUR – Engagement de principe

Il s'agit de valider l'engagement de principe de la commune de reprendre avec la commune de Saint Pierre d'Entremont Isère, le réseau et la production de chaleur Chartreuse Energie compte tenu de l'absence de proposition de reprise de cette activité par un opérateur privé.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 8 - INVESTISSEMENT – Traversée du bourg – convention SDES

Il s'agit de valider la convention financière avec le SDES pour l'enfouissement des réseaux secs dans les travaux de la Traversée du Bourg.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 9 - FINANCES – Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale année 2020

Il s'agit de délibérer, comme chaque année, sur l'octroi de la garantie à certains créanciers par l'Agence France Locale.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 10 - FINANCES – Traversée du bourg - DETR 2020

Il s'agit de demander une subvention dans le cadre de la DETR 2020 pour une tranche optionnelle (RD912 OUEST) pour une dépense de 140 k€.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 11 - DCM12 - FINANCES – Traversée du bourg - DSIL 2020

Il s'agit de demander une subvention dans le cadre du DSIL 2020 pour la totalité de l'opération soit 734 k€ HT dans le cadre de l'aménagement accessibilité des ERP.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 12 - FINANCES – Traversée du bourg – SDES luminaires

Il s'agit de demander une subvention au SDES pour le remplacement des luminaires soit 18 luminaires (environ 3740 € de subvention).

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 13 - PATRIMOINE – Echange de foncier aux Curiés

Il s'agit de valider un échange de foncier aux Curiés entre la commune et M Roger VINCENT pour s'ajuster au constat de tracé sur le terrain : empiètement du domaine public sur la propriété de M VINCENT pour 81 m², délaissé du domaine public pour 84 m². Frais de géomètre et d'acte à charge de M Roger VINCENT.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 14 - FINANCIER – Adressage – liste des n°

Il s'agit de valider la liste des numéros de rue attribués aux bâtiments.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DELIBERATIONS NON TRAITEES EN SEANCE

- **INVESTISSEMENT – Traversée du bourg – convention avec St Pierre d'Entremont Isère pour enfouissement BT** : Reportée car pas de réponse de la commune voisine.
- **INVESTISSEMENT – Adressage – Marché de fourniture de matériels** : le montant du marché est inférieur au seuil justifiant la prise de délibération.

4. SUJETS TRAITES

- **Projets et travaux en cours**
 - **Réseaux du Pré du Comte** : pas d'avancement du fait du retard de ENEDIS.
 - **Traversée du bourg** : la consultation sera lancée fin janvier pour réception des offres le 6 mars. Réunion avec les propriétaires le 1^{er} février 2020 pour les trottoirs.
 - **Eglise** : livraison de la chaudière jeudi 30 janvier à l'entreprise Todeschini,
 - **DSP Camping** : Rencontre du candidat classé 1^{er} le 20 janvier. Il souhaite que la commune réalise quelques aménagement : étage du bâtiment d'accueil (devis en cours, à voir ce qui peut être fait dès 2020), stabilisation de 4 emplacements camping-car, étude acoustique pour diagnostic / bruit de la RD912. Choix du délégataire au prochain conseil.
- **Comptes rendus des réunions communales ou thématiques**
 - Nous voulons des coquelicots
 - DSP camping
 - Bornage aux Curiés
 - Municipales 2020
 - Cérémonie des vœux
 - Commission communale finances
 - Notaire – signature de l'acte pour le transfert des sections de village
- **Comptes rendus des réunions intercommunales**
 - CCCC – conseil communautaire – approbation du PLUi
 - CCCC – conseil communautaire - débat d'orientation budgétaire
 - PNRC – réseau de chaleur
 - CCCC – commission Energie : présentation du service public de la performance énergétique de l'habitat SPPEH
 - CCCC – commission agriculture forêt patrimoine : examen de 7 demandes d'aides à l'installation en agriculture, présentation du service de remplacement / agriculture.
 - CCCC – commission déchets
- **Adressage**

La conseil municipal valide le choix des plaques : plaques aluminium, fond vert mousse RAL 6005 et lettres ivoire RAL1015 ou l'inverse, police Axel Ritshatten, 388 plaques de n° et 94 plaques de rue pour un montant de 6019,14 € HT.
- **Ecole** – demande de budget supplémentaire : le conseil municipal valide la demande de la directrice de l'école pour un budget supplémentaire de 1000 € pour l'année scolaire 2019/2020 au vu du dossier de présentation du projet portant sur la découverte de la pratique de deux sports d'hiver, raquettes et ski de fond.

- **Elections municipales** – Préparation de la composition du bureau de vote
- **Veille sociale**
- **Sou de l'école** : demande de vente de vieux mobilier au bénéfice du sou : le conseil municipal valide le principe. Le sou devra présenter la liste du mobilier concernés et les conditions de vente. A mettre en délibération au prochain conseil municipal.
- **Maison Hermesende** : le conseil municipal décide de dédier la salle jaune à l'activité musique avec l'association Graine de Son. La salle verte reste une salle de réunion (avec sa table centrale). La ludothèque devra enlever son matériel de la salle jaune.
- **ALSH / salles associatives municipales** : les élus en charge du suivi des associations, Ch Errouët et I Cavallo, et la responsable des services de la mairie rencontreront l'AADEC pour régler les problèmes de dégradation de matériel qui ont été constatés suite à l'utilisation des locaux par l'ALSH.
- **Arrêté antipesticide** : le conseil municipal valide la décision de ne pas annuler l'arrêté municipal et décide de financer l'action en justice par une collecte auprès de la population.

5. DECISIONS prises dans le cadre des délégations du conseil municipal à la Maire

//

6. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Préfecture – demande d'annulation de l'arrêté municipal antipesticide

-----&-----

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mardi 25 février 2020 à 20h30